



Fragments de modernité urbaine: formes de régénération et rénovation parisiennes

par Dino Gavinelli

INTRODUCTION

Paris est une des toutes premières villes mondiales et, à ce titre, ses activités, populations et infrastructures ont souvent été comparées à celles des autres villes de son rang (Londres, New York, Tokyo). Son insertion dans le réseau des capitales contemporaines est très importante. Mais une ville ne se limite pas à un nœud dans un réseau mondial. Elle s'inscrit dans des territoires qui ont leurs logiques propres (Beaverstock et al. 2000). Paris est une grande concentration d'hommes et d'activités dont l'espace est organisé suivant une logique commune. L'étalement urbain dessine ainsi non seulement un centre et des banlieues mais aussi une grande région urbaine aux contours et aux modes d'organisation flous. Un espace et un paysage historiquement monocentriques deviennent, progressivement, polycentriques et les logiques d'organisation spatiale qui apparaissent, dépassent largement le cadre de la simple agglomération ou même de la région urbaine.

Pour beaucoup, la métropole parisienne est donc paradoxale. On croit tout connaître de cet énorme ensemble urbain familier, ne plus rien avoir à apprendre de la force de son centre, de la puissance du système des transports franciliens et de son influence sur l'accessibilité urbaine, des disparités est-ouest et centre banlieues, etc. On sait aussi que l'influence de Paris dépasse très largement les seules limites de son agglomération ou de son aire urbaine et ouvre sur un réseau mondial d'échanges matériels et immatériels. Les géographes parlent d'une région métropolitaine intégrée qui s'organise autour de la capitale, des longs déplacements quotidiens, de l'existence de groupes industriels similaires et plaident pour l'existence d'une région fonctionnelle intégrant plusieurs régions administratives (Cattan et al. 1999).



De plus, l'organisation économique et sociale de cette région fait apparaître une spécialisation des territoires doublée d'une concentration des activités sans que cela signifie, bien au contraire, que la région soit à appréhender uniquement de manière hiérarchique, économique ou sociologique (Frémont 2002). En effet, on sait bien que la marmite métropolitaine bouillonne depuis trente ans sur les flammes de la mondialisation et de la modernisation technique et qu'à Paris rien n'est plus comme avant. La métropole parisienne évolue mais il est très difficile de dessiner un tableau complet des transformations, de mesurer tous les changements, de décrire les parcours de régénération et de rénovation car de nombreux aspects sont à considérer. D'ailleurs on ne prétend pas ici à l'exhaustivité. Autant dire que la grande synthèse reste à faire. Mais peu importe, les éclairages divers des prochaines pages essaieront de mettre en lumière quelques fragments de modernité urbaine et l'essentiel, nous l'espérons. La métropole parisienne n'est pas figée: les changements sont multiples, parfois lourds de sens car il faut se positionner au cœur des réseaux internationaux, développer l'importance de l'hinterland, intégrer les espaces locaux pour maintenir un espace interrégional fonctionnel, organiser des espaces vécus à l'aide des migrations et de la mixité sociale, gérer différents niveaux de cohérence territoriale et sociale, supporter des pôles technologiques, financiers et scientifiques, dessiner la ville et les espaces du futur tout en gardant ses permanences historiques et géographiques.

Cependant tous ces changements sont, peut-être, encore insuffisants pour déstabiliser une structure, une architecture et un urbanisme métropolitains hérités de l'histoire et de la géographie et sur lesquels un Etat puissant continue de veiller.

LE CŒUR DE PARIS : UN PAYSAGE URBAIN HERITE DU PASSE ET CONNU DANS LE MONDE ENTIER

Les paysages urbains de Paris sont le reflet de réalités plus ou moins complexes et le résultat de vies humaines associées dans une project plus ou moins accentué. Ils sont aussi en même temps le résultat de contextes éthiques et synergiques et, comme tels, ils deviennent un espace concret de l'action humaine, des réalités possibles de délibération, de transformation et d'évolution. Les leçons anciennes et puissantes de l'histoire et de la géographie sont donc écrites dans *l'esthétique diffuse* et dans *l'esthétique recueillie* de l'espace parisien, résultat de transformations, des effets de la liberté humaine qui réussit à créer, modeler, façonner et modifier, à travers la connaissance, le paysage d'une ville devenue célèbre dans le monde entier. Capitale d'un Etat-nation, un des plus anciens dans le monde, la géographie et l'architecture de Paris montrent l'importance de cette ville, son aspect d'espace accompli, dûment maîtrisé, délimité et dominé. Les édifices, les bâtiments, la monumentalité de ses perspectives et les signes dans ses arrondissements montrent un Paris à la fois royal (Notre-Dame, Conciergerie, Louvre), impérial (Arc de Triomphe, colonne Vendôme, Opéra Garnier, église de la Madeleine) et républicaine (Tour Eiffel, Opéra Bastille, Grande Arche de la Défense, Institut du Monde Arabe).



La Seine, les bois, les parcs, les jardins, les collines qui l'entourent complètent cet ordonnancement. Même l'urbanisme de la ville montre la présence d'un espace rationnel, d'une reconstitution orbitale d'un monde en réduction, avec ses îles bien aménagées (Ile de la Cité, Ile Saint Louis, Promenade des Cygnes), ses Grands boulevards voulus par Napoléon III et exécuté par le Baron Haussmann, les Champs-Élysées et les grandes voies qui ouvrent des perspectives célèbres dans le monde entier, le remodelage: vu le niveau de transformations, tu pourrais parler de "reconstruction" des quartiers (Montparnasse, Les Halles, La Villette, Bercy). Par ses signes urbanistiques et architecturaux, par ses souvenirs des grands triomphes français, Paris rassemble toutes les traces et les images d'un pouvoir politique qui s'exprime pleinement dans le territoire.

Il ne faut pas cependant oublier les changements, la patrimonialisation, la gentrification et la muséification du centre parisien et aussi la fonction résidentielle, le développement commercial et universitaire périphériques des dernières décennies. Dans l'ordre des permanences, le maintien de la monocentralité politique et économique de Paris sur l'espace français apparaît comme une évidence et la présence de centres secondaires en région Ile-de-France, environs 67, et en France (Lille, Lyon, Marseille) est encore trop faible pour parler d'un vrai polycentrisme. De façon générale les forces d'inertie pèsent très lourds mais Paris est aussi l'une des premières destinations touristiques mondiales, et cela pèse dans la patrimonialisation et la muséification du cœur métropolitain. Les quartiers parisiens ne sont sans doute plus ce qu'ils étaient, mais le Quartier Latin garde une nette identité, etc. (Saint-Julien, Le Goix 2007).

Il ne faut pas, non plus, sous-estimer que le hasard peut intervenir dans le bouleversement des équilibres de l'aire métropolitaine, que les événements naturels et sociaux sont dans l'ordre des choses, que les effets de la mondialisation économique se font sentir, que les liens entre cultures, technologies et ressources sont en éternelle dialectique et en transformation continue. Dans ce cas précisément, il faut se protéger contre les imprévus de chaque jour poursuivant une correcte *gouvernance* de la ville. Celle-ci porte sur l'élargissement de l'art et de l'esthétique architecturale qui deviennent urbanisme et développement durable, sur les interventions paysagères, sur la création du 'vert' urbain, et porte à inventer des nouveaux mots ou à redonner sens à de plus anciens, puisque le monde de la modernité crée de nouvelles réalités.

LES PERIPHERIES PARISIENNES: BANLIEUES DU DESEQUILIBRE, PAYSAGES DE LA MIXITE ET LIEUX DE LA SEGREGATION SPATIALE

A côté d'un Paris connu dans le monde, *ville lumière*, espace de fête, lieu de spectacle et rassemblement de chaque jour, il y a aussi un Paris des contraintes, de la ségrégation et des conflits multiples selon les différents intérêts de ses habitants: ce grand espace métropolitain rassemble mais aussi oppose ses fragments humains, symboliques et spatiaux.



D'autres paysages, monuments et quartiers l'affirment, notamment dans les périphéries populaires et dans les banlieues. Vives se manifestent donc les oppositions sociales, politiques et territoriales, déjà à partir des années 80, lorsqu'une succession d'émeutes urbaines révélait le mal-être de certains quartiers et de certaines banlieues. Ces territoires coïncidaient souvent avec ceux des "grands ensembles" (barres, immeubles) tels qu'ils s'étaient développés au cours des années 50 et 60. Il s'agissait alors de traiter une situation d'urgence mais ces grands ensembles se sont par la suite dégradés et ont fini par concentrer les populations en difficulté (étrangers, groupes socialement fragilisés, familles monoparentales, etc.), en raison du départ des catégories moyennes assurant, à l'origine, une certaine mixité sociale. Ainsi se sont-ils constitués autant de cercles vicieux de plus en plus difficiles à briser. Depuis lors, différentes politiques se sont succédées rapidement en Région parisienne, avec des succès inégaux, certainement insuffisantes à résoudre l'ensemble des problèmes socio-économiques et des déséquilibres territoriaux rencontrés: entre 1983 et 1989, un Fonds social urbain (FSU) a permis d'améliorer l'image de certaines banlieues en les aménageant (Orly par exemple) et la politique de Développement social des quartiers (DSQ) est née; le Ministère de la ville est créé en 1990; à partir de 1994, les Grands projets urbains (GPU) concentraient les actions sur des sites particulièrement difficiles. Le Pacte de relance pour la ville (PRV) de 1996 a alors pris le relais de la Loi d'orientation sur la ville (LOV) de 1991 (dont la mise en œuvre avait avorté), en adoptant ses grands principes: le souci d'assurer la mixité de l'habitat dans les différents quartiers de l'agglomération et de répondre à la question foncière. La Loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU, 13 décembre 2000) actualise les dispositions de la Loi d'orientation foncière de décembre 1967 en y introduisant de nouveaux outils d'aménagement du territoire. Elle reprend et précise par ailleurs les dispositions de la LOV de 1991, notamment en ce qui concerne l'équilibre du logement social dans les agglomérations et les espaces verts. La Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (dite loi Borloo, n. 2003-710 du 1er août 2003), est consacrée à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. Elle donne naissance à une Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et ouvre de nouveaux parcours dans la naissance de paysages de la modernités, la régénération de la ville, la mobilité, la politique des transports et celle des logements (Thiard, 2001).

La place très particulière de la région parisienne en France fait que s'y concentrent à la fois des hauts et des bas revenus. Mais là non plus l'histoire et la géographie ne s'effacent pas en deux ou trois décennies. Le creusement des écarts socio-économiques et territoriaux ne suffit pas à créer des ségrégations radicales. La mixité socio-spatiale perdure, en partie du fait de l'Etat, de ses lois, de ses politiques d'aménagement et de logement (Gilli 2005).



Une radioscopie de la ségrégation et de la marginalité urbaine parisienne montre que, loin des discours médiatiques à la tonalité parfois exotique, les quartiers de relégation sociale suscitent des comparaisons souvent malheureuses avec le ghetto américain et ses avatars comme le “syndrome américain” ou le “piège américain”. Le spectre de l’américanisation de la ville et du communautarisme se sont donc installés, au cours des années 90, comme des lieux communs du débat public. Dans cette direction, les analogies entre la “Ceinture noire” de certaines villes des Etats-Unis et la “Ceinture rouge” autour de Paris deviennent emblématiques d’une “concaténation de mécanismes de contrôle ethnoracial fondée dans l’histoire et matérialisée dans la géographie de la ville” (Wacquant 2006: 7). Ghettoïsation, ségrégation résidentielle, paupérisation économique, concentrations des immigrés, enclavement physique, dégradation du bâti, violence criminelle dessinent des banlieues parisiennes en déclin et se traduisent parfois en un profond délabrement, une prévalence du danger physique et un sentiment exacerbé d’insécurité qui sont en partie liés au développement de l’économie informelle, à la déprolétarisation et à l’effondrement organisationnel du ghetto “traditionnel” des années 50.

A côté donc d’un Paris qui fascine par le nombre, la mobilité, les rencontres, les symboles et l’étonnement qu’il suscite, aussi bien des habitants que des visiteurs et touristes, il existe un Paris des immigrés, de l’exclusion, des pauvres et du chômage. Les deux Paris sont touchés par le temps qui passe vite dans cette ville qui essaie de se recomposer. Les terrasses des cafés et les bistrotis parisiens résumant tout cela: de Montmartre à Montparnasse, de la Bastille à la Défense, tous les peuples de ce monde (français ou étrangers, résidents ou voyageurs, habitants ou touristes) regardent l’horizon urbain créé pendant des siècles par le pouvoir territorial, et “savourent un moment de grâce et de soleil ou discutent à l’infini d’un monde plus ou moins à refaire” (Frémont 2005: 116).



Carte 1. L’aire métropolitaine parisienne et les grands projets de planification de l’après-guerre.



LES TRAVAUX DE RENOVATION ET REGENERATION DU XXE SIECLE

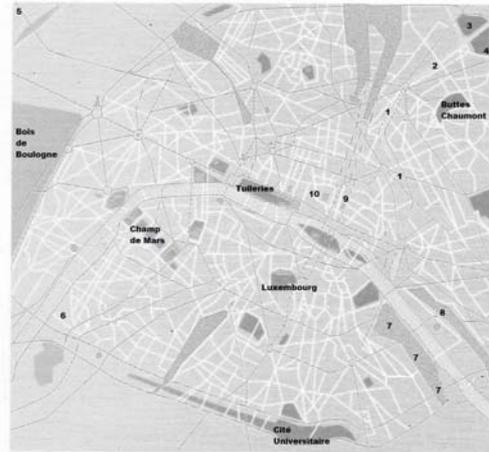
Si rois et empereurs ont fait de Paris une capitale, présidents, gouvernements et maires républicains ont contribué à placer cette capitale parmi les plus "grandes et belles villes" du Monde: sous leur contrôle, les réalisations architecturales importantes, l'aménagement de l'espace métropolitain, les travaux pour rénover et régénérer la ville se poursuivent et donnent au XXe siècle un prestige digne des siècles passés. A l'occasion de l'exposition de 1937, la colline de Chaillot se pare de deux bâtiments néo-classiques, le nouveau Palais de Chaillot et le Palais de Tokyo, qui abriteront plus tard plusieurs grands musées. Après la seconde guerre mondiale, sous l'influence de Le Corbusier, l'esthétique architecturale connaît un renouveau, exprimé par des formes plus modernes (Maison de Radio France), constructions sur pilotis (Palais de l'UNESCO), voûtes en voile de grande portée. La multiplication des façades habillées de verre et des styles architecturaux (tours de la Défense, Institut du Monde Arabe, Fondation Cartier), l'emploi du béton qui a permis de réaliser de véritables prouesses (Palais des Congrès, tour Montparnasse, Grande Arche de La Défense), le remodelages ou la création d'un quartier (La Défense, Les Halles, La Villette) marquent les dernières décennies du XXe siècle. Les édifices sont de plus en plus conçus comme les éléments d'un ensemble plus vaste et les modernités urbaines passent aussi par l'inauguration ou l'extension de musées prestigieux, l'organisation de grandes rétrospectives et les nombreuses expositions qui se tiennent dans les petits musées et galeries d'art. Voilà donc la modernité "re-inventant" l'existant: l'ancienne Gare d'Orsay abandonne les trains pour accueillir le plus grand musée au monde de l'Impressionnisme; les façades majestueuses du vieux Louvre se mêlent aux lignes géométriques de la fameuse Pyramide créée pour servir d'entrée à l'un des plus grands musées de la planète. Voilà, au contraire, la même modernité ouvrir une discontinuité et une rupture avec le passé: le Centre Georges-Pompidou (grand vaisseau de verre et d'acier appelé ironiquement "la Raffinerie" par les Parisiens), le Forum des Halles, La Villette (avec sa Cité des sciences et de l'industrie, son parc, son bassin d'eau et la Géode à la place des anciens abattoirs) et les grands bâtiments des quartiers périphériques sont des exemples d'une saison, les années 70 et 80, qui concevait le désir de modernisation à travers la réalisation de nouveaux paysages urbains et le remplacement des anciens immeubles et quartiers.

Les nouveaux facteurs *soft* de la modernité et de l'urbanité demandent toutefois, à la fin du XXe siècle et au début du XXIe, des espaces innovateurs pour la culture, l'animation, le sport et le temps libre. Voilà donc apparaître des grands travaux de rénovations et régénérations, à la recherche d'une ville durable, capable de valoriser ses délaissés urbains, terrains vagues, squats, hangars désaffectés, friches, *waterfronts*, etc. (Chaline 1999). Vu l'impossibilité de les citer tous, on présentera les plus importants et significatifs, en commençant par "Paris Rive Droite", le projet des années 80 et 90, une vaste opération d'embellissement et de modernisation lancée pour récupérer les anciens dépôts industriels et portuaires allongés sur la Seine.



A la place de ces friches furent bâtis et réalisés le nouveau Ministère des finances, le Palais Omnisports de Bercy, des bureaux, hôtels et parcs. "Paris Rive Gauche" est une autre vaste aire urbaine en cours de réalisation, de l'autre côté de la Seine, qui structure en trois quartiers (Austerlitz, Tolbiac et Masséna) à la place d'une succession d'anciens terrains industriels, portuaires et ferroviaires désaffectés. Chaque quartier s'articule autour d'un centre névralgique: la gare d'Austerlitz, la Bibliothèque nationale de France, l'université Paris Diderot-Paris 7. Les démarrages des premiers études en 1988 a inauguré une longue période qui n'est pas encore terminée et devrait s'achever probablement aux alentours de 2012-2015. En 2003 les travaux ont connu de nouvelles orientations qui viennent compléter le projet initial. Peu à peu se tisse, s'imbrique et se complète tout ce qui fait d'une ville un lieu pour vivre: habitat, bureaux, commerces, enseignement, art et culture, espaces verts. Cette opération de rénovation et d'aménagement urbains de la capitale est la première où a été appliquée la "Carte de la concertation du Ministère de l'Environnement français" (Gavinelli 2003: 72).

La compétition entre villes, lue en positif, à travers la recherche de l'excellence dans l'offre des services, dans l'emploi rationnel des ressources, dans l'amélioration des paysages et les nouvelles formes de citoyenneté, se manifeste à Paris aussi par l'innovation des zones riveraines de la Seine, mais aussi par les régénérations des quartiers traversés par le canal Saint Martin et le Bassin de La Villette. Ces *waterfronts* parisiens sont donc une sorte de ligne de frontière entre la ville, son fleuve et ses activités portuaires mais aussi une nouvelle possibilité de développement et requalification urbaine. Les projets achevés, en cours ou futurs montrent le grand potentiel social, économique et immobilier et répondent au défi de modernisation auquel la ville doit répondre. Dans ce travail de modernisation, les administrations publiques ne sont plus suffisantes et il est nécessaire d'impliquer les acteurs privés dès la phase de planification. Les expériences achevées et en cours ont été positives mais elles ont aussi montré comment entre le projet initial et la conclusion des travaux peut s'opérer un décalage de 10-20 ans en fonction de la grandeur de l'échelle des aménagements. Pendant cette longue période beaucoup de choses peuvent changer et les exigences de la ville se transforment. Paris l'a bien montré dans les dernières décennies: les projets de valorisation e d'habitabilité de futurs *waterfronts* parisiens (le canal Saint Denis, en banlieue nord; le canal de l'Ourcq en banlieue est; les berges de la Seines en banlieue ouest) devront tenir en considération les caractères contradictoires de la modernité, la notion du développement durable, de la difficulté de la mise en œuvre de nouveaux concepts, comme des enjeux théoriques et pratiques. Relier l'ancien et le nouveau signifierait bien rendre aux habitants leurs débouchés sur les fleuves et les canaux. C'est dans cette optique que les aménagements des quais, des ponts, des berges comme lieux de détente, de promenades et de culture prennent tout leur sens.



Carte 2. Parcs, jardins et travaux de rénovations et régénérations cités dans le texte: 1 Canal Saint Martin, 2 Bassin de la Villette, 3 Parc de la Villette, 4 Cité de la Musique, 5 La Défense, 6 Parc Citroën, 7 Paris Rive Gauche, 8 Paris Rive Droite, 9 Centre Pompidou, 10 Les Halles.

Le nouveau visage de Paris passe aussi par la régénération urbaine qui, à côté des parcs et jardins hérités du passé (Bois de Boulogne, Champ de Mars, Tuileries, Buttes Chaumont, Luxembourg) introduit des nouvelles conceptions des espaces verts: les pavillons aux différents styles de la Cité universitaire, bâtis entre 1925 et 1969 pour accueillir les étudiants des tous les continents, sont insérés dans un décor de vert qui contribue aujourd'hui à en faire une véritable exposition d'architecture et de modernisme à ciel ouvert; le parc Citroën, conçu dans les années 1990, à la place de l'usine homonyme, est un espace vert "conceptuel", ne correspondant pas vraiment à l'idée de lieu de rencontre entre culture et écologie mais plutôt à lieu de contemplation objective et subjective (Mariotti 2002: 290); les projets actuels sur les espaces verts des Conseils municipaux de Paris et des banlieues donnent la priorité à la création de petits et moyens espaces collectifs propices au développement de la vie sociale, de la qualité de vie des citoyens et à l'expérimentation d'une architecture du paysage aux tendances postmodernes et de haute qualité environnementale. Un nouveau partage de l'espace public s'impose donc, tout d'abord par des "quartiers verts" qui visent à diminuer la vitesse et à réduire le transit automobile dans les espaces résidentiels. Les grands axes sont réaménagés (réduction du nombre de files de circulation, pistes cyclables, couloirs de bus) pour devenir des "espaces civilisés" en concertation avec les habitants.



CONCLUSION

Les problèmes d'interprétation des espaces urbains contemporains sont à la fois épistémologiques, esthétiques, politiques et sociaux, autant qu'économiques et territoriaux, et imbriqués les uns dans les autres. C'est la raison de cette interrogation à la fois plurielle et située sur les permanences et les transformations de Paris, l'un des centres les plus remarquables de la modernité, de la modernisation, des changements de vie dans l'espace et en société. Espace public, patrimoine et espaces verts sont des notions issues de la nouvelle culture urbaine qui a éclos dans la capitale française entrée dans l'époque post-industrielle. La conception et l'aménagement des espaces publics sont étroitement liés à la mise en patrimoine de Paris: préserver, protéger et réhabiliter les espaces urbains constituent aujourd'hui l'une des composantes essentielles de l'action publique (Mondada 2001). Commencé dans les quartiers historiques considérés comme exceptionnels, le processus s'est ensuite largement diffusé aux autres quartiers centraux et, partiellement, en banlieue. Les aménagements revisitent en général les modèles du passé, comme en témoignent les matériaux et le mobilier urbain mais les exemples de rupture ne manquent pas. Loin de ce que certains ont appelé "la muséification" – même si celle-ci est une réalité dans quelques quartiers touristiques – ce mouvement correspond d'abord à une reconquête du centre sur l'automobile et en faveur des piétons. L'enjeu social et environnemental est important. D'un côté, l'action publique vise à redonner les rues et les places aux interactions sociales, cette démarche s'apparentant d'ailleurs à une mise en patrimoine des pratiques traditionnelles de la ville, au-delà de simples formes. De l'autre côté, les formes empruntées au passé sont adaptées à un nouveau contexte, où la lutte contre la pollution et pour l'amélioration du cadre de vie sont devenues des enjeux majeurs. Même s'il peut exister des tensions entre la préservation du patrimoine et les autres objectifs politiques, les différentes dimensions coexistent le plus souvent au sein des projets. La mise en patrimoine des espaces publics parisiens est donc complexe et multiforme.

D'un quartier à l'autre, le mode de production des espaces publics varie sensiblement par la volonté de ceux qui y habitent (*les insiders*, les responsables plus immédiats de la production du paysage), mais aussi dans les alentours, dans le tissu socio-économique et culturel que cette ville entretient avec les autres réalités urbaines et métropolitaines du réseau-monde. Dans les quartiers historiques, les citoyens ne sont pas toujours associés, et ce sont les experts qui se chargent de la forme à (re)donner à ces lieux. En ce qui concerne les espaces publics ordinaires, les habitants et les acteurs locaux sont étroitement associés aux projets d'aménagement, de rénovations et régénérations. Dans les deux cas cependant, les modes de production privilégient certains groupes ou certains intérêts, contrairement à l'espace public idéal du discours politique: espaces publics historiques pour le marketing urbain et pour le tourisme, espaces publics plus ordinaires pour les classes moyennes et moyennes supérieures qui résident dans le centre ou viennent y consommer (Bouinot 2002).



Le paysage métropolitain parisien (résultat et expression de fonctions urbaines consolidées, de relations établies dans le temps entre des éléments anthropiques et naturels), les objectifs que la ville se propose d'atteindre et la culture même du territoire métropolitain sont redessinés, recalibrés sur de nouveaux défis et opportunités. Suivant le parcours des autres villes globales, Paris s'ouvre aujourd'hui aux flux internationaux de personnes, marchandises, capitaux, informations, idéologies, cultures, selon des parcours expérimentaux. Il s'agit, peut-être, d'un changement radical, dans lequel "la dimension temporelle prend le dessus sur la dimension spatiale" (Farinelli 2003: 185).

L'urbanité reconnue de Paris, ville au passé glorieux, tient au fait que ses belles architectures et la configuration savante de son espace nous sont données en legs. Cette épaisseur historique et géographique lui confère une valeur inestimable, une sorte de pérennité urbaine et peut devenir un indéniable facteur de modernité.

BIBLIOGRAPHIE

- Beaverstock J., Smith R., Taylor P., 2000, "World city network: a new meta-geography?", *Annals of the Association of American Geographers*, 90, pp. 123-34.
- Bouinot J., 2002, *La Ville Compétitive. Les clés de la nouvelle gestion urbaine*, Economica, Paris.
- Cattan N., Pumain D., Rozenblat C., Saint-Julien T., 1999, *Le système des villes européennes*, Anthropos, Paris.
- Chaline c., 1999, *La régénération urbaine*, PUF, Paris.
- Farinelli F., 2003, *Geografia. Un'introduzione ai modelli del mondo*, Einaudi, Torino.
- Frémont A., 2002, *Le Bassin parisien*, La Documentation française, Paris.
- Frémont A., 2005, *Aimez-vous la géographie?*, Flammarion, Paris.
- Gavinelli D., 2003, "Nuove interpretazioni funzionali dello spazio urbano parigino: il caso di Paris Rive Gauche", in Leone U. (a cura di), *Aree dismesse e verde urbano. Nuovi paesaggi in Italia*, Bologna, Pàtron Editore, pp. 71-93.
- Gilli F., 2005, "Le Bassin parisien. Une région métropolitaine", *Cybergéo, Espace, Société, Territoire*, article 305, URL: <http://www.cybergeo.eu/index3257.html>.
- Mariotti A., 2002, "Gli spazi verdi nella città globale. Il caso di Parigi", in S. Gaddoni (a cura di), *Spazi verdi e paesaggio urbano*, Bologna, Pàtron Editore, pp. 283-295.
- Mondada L., 2001, *Décrire la ville, la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Anthropos, Paris.
- Saint-Julien T., R. Le Goix, (dir.), 2007, *La métropole parisienne, centralités, inégalités, proximités*, Belin, Paris.



Thiard P., 2001, *Les dynamiques spatiales du bassin parisien (1975-1990). Un système spatial entre mutations du système productif et impact des politiques publiques*, Thèse de doctorat, Université Paris 1.

Wacquant L., 2006, *Parias urbains. Ghetto – Banlieues – Etat*, La Découverte, Paris.

Dino Gavinelli a d'abord travaillé comme rédacteur-cartographe (Istituto Geografico De Agostini, Novara; Touring Club Italien, Milan; Editions Atlas, Paris). Il a enseigné à l'Université de Gênes (géographie régionale; géographie appliquée), du Piemonte orientale (didactique de la géographie; cartographie) et de Venise (cartographie). A partir de l'an 2000, il travaille à l'Université de Milan où il enseigne géographie culturelle et géographie urbaine et régionale. Il a été professeur invité à Paris VII (géographie des espaces ruraux et périurbains) et Paris X Nanterre (géographie régionale). Ses principaux domaines de recherche touchent à la géographie régionale (avec une attention particulière pour les pays francophones et l'Italie du Nord), la géographie rurale, la géographie urbaine, la cartographie et la sémiologie cartographique, la didactique de la géographie. Il a écrit et édité de livres et de nombreux articles scientifiques relatifs à la géographie régionale et à la géographie culturelle. Il fait partie du comité scientifique pour certaines revues italiennes et étrangères.

dino.gavinelli@unimi.it